

Textiles**Détermination du degré de décreusage de la soie****AIR 0652**

1° On prélève un échantillon d'un poids compris entre cinq et dix grammes du textile à vérifier.

On dissocie, s'il y a lieu, l'échantillon en ses divers éléments et on le place sur une feuille métallique dans une étuve de conditionnement des soies dont la température est comprise entre 120 et 130°, on l'y laisse jusqu'à poids constant (en principe, 45 minutes).

On pèse :

Soit P le poids trouvé.

2° On extrait le grès de l'échantillon en traitant ce dernier dans un appareil Soxhlet par de l'alcool à 96° bouillant pendant trois heures.

3° On laisse égoutter et sécher l'échantillon à l'air libre.

On le porte à l'étuve de conditionnement, comme plus haut, jusqu'à poids constant.

On pèse :

Soit p' le poids trouvé.

La teneur en grès, rapportée à 100 grammes de tissu sec, est donnée par la formule :

$$\frac{P - p'}{P} \times 100.$$

8 Février 1933